

GESTION ET ADMINISTRATION DES TERRES: OUTILS ET PRATIQUES



المؤتمر العربي
الثاني للأراضي

Second Arab Land
Conference

22-24 FEBRUARY 2021
CAIRO, EGYPT

**Nouvelles approches de gouvernance foncière en Mauritanie
et en Tunisie: Comment utiliser les Directives Volontaires
pour opérer des changements**

Jean-Maurice Durand: JeanMaurce.Durand@fao.org

Ingeborg Gaarde: Ingeborg.gaarde@fao.org

INTRODUCTION: A la base de ces approches, Les Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale (DV)

- Le premier corpus de recommandations et de principes matérialisant un consensus mondial sur le foncier.
 - Négocié au sein d'une large assemblée d'acteurs de divers secteurs, membres du Comité à la Sécurité Alimentaire mondiale (CSA) en mai 2012.
 - Dix Principes de mise en oeuvre: « Participation et consultation » (Principe N°6), « Approche holistique et durable » (Principe N°5).
 - Les Directives encouragent la mise en place de plateformes multi-acteurs aux niveaux national, local et régional (paragraphe 26.2).
- ⇒ Dans les deux pays : devant le besoin exprimé d'améliorer la gouvernance foncière le gouvernement a demandé à la FAO un appui pour utiliser les DV



Contexte Mauritanien

- La gouvernance foncière est une question très sensible et, depuis longtemps, la quasi absence de dialogue inclusif avec les communautés locales a souvent été à l'origine de conflits sociaux violents et a contribué à l'échec d'initiatives de développement hydro-agricole publiques et privées.

Action au niveau national

- 2016: Lancement d'un processus de réforme foncière transparent, inclusif et participatif.
- 2017: Mise en place d'une plateforme multi-acteurs au niveau national => espace neutre de dialogue entre Gouvernement et société civile sur les orientations de la réforme.

Action au niveau local

- 2018: Mise en place d'une plateforme multi-acteurs locale à Boghé



Nouvelles approches de
gouvernance locale

Source d'inspiration pour la
réforme

Membres de la plateforme à Boghé -
Travaux de groupe et interview radio sur
la gouvernance foncière locale

Résultats clefs

- Contributions cruciales au processus de réforme foncière nationale : Une feuille de route sur cinq ans + une stratégie d'amélioration des cadres juridiques et administratifs.
- Reconnaissance par le gouvernement du rôle positif que ces mécanismes de concertation multipartite doit jouer dans la construction d'un consensus au sujet des objectifs et du contenu de la réforme, de ses différentes options et orientations.
- Un espace favorable aux progrès en matière de reconnaissance des droits fonciers légitimes des plus vulnérables et d'un accès équitable et sécurisé aux ressources naturelles.
- Reconnaissance accrue du rôle que jouent les femmes et les jeunes dans la lutte contre l'insécurité alimentaire, et de la nécessité de créer des emplois décents pour les jeunes ruraux, notamment en renforçant leur sécurité foncière.
- Déclenchement de processus d'élaboration de politiques et de pratiques plus proches des populations et de leurs préoccupations

Contexte tunisien

- La révolution de 2011 a créé des attentes fortes au sein de la société civile et du monde agricole pour une participation active aux décisions => nécessité de changer les approches en matière de développement agricole et d'aménagement foncier.
- Demande de l'AFA pour changer les méthodes de travail et les pratiques sur le terrain
- Identification des besoins en renforcement des capacités pour créer un programme de formation inspiré de l'approche participative des DV.
- Formations interactives sur l'approche participative
- Ateliers régionaux (Nord, Centre, Sud du pays)
- Echanges de bonnes pratiques avec d'autres pays



Principaux résultats

- Une approche plus participative et inclusive du personnel de l'AFA vis-à-vis des bénéficiaires.
- Un nouveau «modèle multi-acteurs» pour discuter des défis et trouver des solutions pour un aménagement foncier répondant mieux aux besoins.
- Tests d'outils pour les projets de remembrement agricole de l'AFA.
- Prévention et gestion des conflits dans la mise en œuvre des projets (association des juges aux réflexions sur les nouvelles approches).
- Protection des terres agricoles contre les empiétements urbains.
- Inclusion des projets de remembrement dans le développement des programmes ruraux.
- Une mise en pratique des nouvelles approches à travers des partenariats de l'AFA avec des projets financés par l'AFD et le FIDA
=> les nouvelles approches sont appliquées et validées sur le terrain – meilleure durabilité des impacts du programme de



CONCEPTION PARTICIPATIVE D'OUTILS DE RENFORCEMENT DES CAPACITES

- La réglementation souvent insuffisante en matière d'acquisition foncière : problème majeur, notamment dans la région du Maghreb.
- Réponse proposée: Les DV soutiennent les investissements responsables en encourageant les « consultations efficaces avant le lancement de tout projet d'investissement » effectuées « avant l'adoption et la mise en œuvre de mesures administratives ou législatives affectant les ressources dont les communautés détiennent des droits » (VGGT, paragraphe 9.9)
- Fondé sur les DV, le guide technique FAO sur le principe du consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (CPLCC) établit des mesures concrètes permettant aux acteurs de respecter ce principe et de protéger les droits fonciers légitimes, notamment des groupes vulnérables.
- Préparation participative, par les acteurs concernés, de manuels contextualisés sur la mise en œuvre concrète du CPLCC: (i) pour orienter les investisseurs et s'assurer qu'ils respectent les cadres juridiques en vigueur; pour les communautés afin qu'elles défendent



Dans les deux pays: vers une vision harmonisée autour des principaux thèmes:

- Une avancée progressive pour passer d'une approche « top-down » à **une approche plus concertée avec les bénéficiaires** et, si possible, a de la **codécision**.
- Plus **d'implication des communautés rurales** dans les processus de décision liés aux questions foncières.
- Plus de **transparence** en matière de gouvernance foncière et un **accroissement de la confiance entre les autorités et les agriculteurs**.
- Un **meilleur accès et contrôle des terres** pour les groupes vulnérables, y compris les femmes et les jeunes.
- Renforcement des **mécanismes communautaires de résolution des conflits fonciers et de l'idée de justice préventive**.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

- Même si on observe une reconnaissance croissante des impacts positifs des approches participatives (des solutions plus légitimes, cohérentes et durables) **les mettre en œuvre reste un défi** (le foncier reste une question sensible, l'exclusion des groupes marginalisés existe toujours, etc.)
- **Solution proposée** : ciblage, formation et motivation des « **agents de changement**», (les décideurs, les acteurs de la société civils, les leaders locaux et religieux, les juges, les enquêteurs, etc., ayant **la volonté et la capacité de changer les choses**) pour transformer les principes en actions et former d'autres agents afin d'opérer un changement concret et durable sur le terrain.
- Les DV, en tant que document de nature volontaire, constituent **un référentiel souple et facile à contextualiser** pour la mise en œuvre d'approches innovantes: sensibilisation des acteurs, création de mécanismes multi-acteurs, analyses concrètes pour trouver des solutions aux questions foncières, conception d'outils contextualisés de renforcement des capacités à tout niveau.



Site web sur la gouvernance
foncière :
<http://www.fao.org/tenure/en>

Pour s'inscrire au bulletin:
VG-Tenure@fao.org



شكر ! SHUKRAAN !

